

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L. Herrier, Et.

074
A694

L'ARGUS,

JOURNAL ELECTORIQUE.



OMNIA EXSEQUI DECET.

Vol. I.]

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 20 SEPTEMBRE, 1826.

[N° 4]

IMPRIME ET PUBLIE
PAR

LUDGER DUVERNAY,
Rue Royale.

Le Prix de la Souscription est de CINQ
Chelins, pour Trois Mois de publication,
outre les frais de Poste, payables, à de-
mande, dans le cours des trois mois.

On donnera place, dans ce Journal, aux
Avertissements, dans l'une et l'autre
langue, à des prix très-raisonnables.

On peut s'abonner chez—

- Messrs. Neilson & Cowen, } ...à..... Québec,
- Et chez Mr. F. Lemaitre, }
- Mr. Charles B. Pasteur, }
- Et Mr. James Lane, }
- Mr. Louis Gonzague Nolin,.... L'Assomption,
- Mr. H. Olivier,.....Berthier,
- Mr. T. L. Chalon,.....Riviere du Loup,
- Mr. Jean Chaurette,.....Yamachiche,
- Mr. Louis Marcoux,.....Yamaeka,
- Mr. Guillaume Smith,.....La Baie,
- Mr. Thomas Fortier, M. D.,.....Gentilly,
- Mr. Pierre A. Dorion,.....Ste. Anne.

(POUR L'ARGUS.)
(CONCLUSION.)

Mr. l'Editeur,

JACQUES II qui semble destiné pour nous offrir un exemple d'une chute sans pareille, par sa politique mal concertée, amena la ruption de tous les liens par lesquels le peuple tenait au trône. C'est avec raison que Delolme avance " que ce fut un déplacement légal qui ne changea que la personne du chef, comme si c'eût été une suite naturelle et prévue des principes du gouvernement, que celui qui voulait s'élever au-dessus des lois, devait être déplacé du trône. L'on exigea un nouveau serment du Roi, l'on abolit le pouvoir qu'avait toujours réclamé la couronne, de dispenser de l'effet des lois. Ce fut alors que les sujets eurent le droit de présenter des pétitions au Roi, avantage qui fut assuré et confirmé par la sanction accordée au *Bill of Rights*, c'est-à-dire l'Acte des droits. Enfin fut établie pour toujours, la liberté de la presse qu'un fameux politique appelle, *la clé de la voûte*.

Nous pouvons donc réduire à trois époques frappantes, l'histoire de la constitution d'Angleterre. L'accord de la grande charte par le roi JEAN en 1215, elle traça les bornes du pouvoir du roi. Sous Edouard I, l'origine des Communes en 1295 et le statut de *tallagio non concedendo*, élèverent quelques barrières. Mais en 1688, "la Révolution," dit Delolme, "acheva de fermer l'enceinte." "C'est à cette époque," continue ce célèbre écrivain, "que se posèrent les grands et vrais principes des sociétés. Par l'expulsion d'un roi violateur

de ses sermens, la doctrine de la résistance, cette ressource finale des peuples que l'on opprime, fut mise à l'abri du doute. Par l'exclusion donnée à une famille héréditairement despotique, il fut décidé que les nations n'appartiendraient pas aux Rois. Tous ces principes d'obéissance passive, de droit divin, de pouvoir indestructibles en un mot, cet échafaudage de notions funestes, parce qu'elles étaient fausses, sur lesquelles l'autorité royale avait porté jusque là, fut détruit; et l'on y substitua les appuis solides et durables de l'amour de l'ordre, et du sentiment de la nécessité d'un gouvernement parmi les hommes."

L'acte de 1774 du Parlement Imperial sous George III, en nous accordant notre constitution, nous fit voir que la mere patrie voulait s'épuiser en bienfaits et en largesses envers nous; elle nous fit le plus beau des dons, celui qui en nous accordant la glorieuse constitution de la Grande Bretagne, nous permit de nous glorifier d'être les plus libres et les plus heureux sujets.

L'établissement de la Chambre d'Assemblée remonte à cette époque la plus remarquable dans l'histoire politique du Canada. Telle a été la suite de tous les différens changemens opérés en Angleterre, et dont nous avons, à l'exemple de nos vainqueurs, retiré les plus grands avantages.

Je prie les lecteurs de me pardonner, si je leur ai répété ce qu'ils savent depuis longtems. J'augure favorablement de la réception qu'ils ont faite à mes remarques, lorsque je me persuade qu'ils diront avec moi, que l'on ne peut jamais trop lire et relire, les principes fondamentaux de la science qui nous touche de si près, notre constitution. Il n'y a à la vérité, dans ce que j'ai rédigé, rien autre chose que des extraits ou remarques historiques, mais ils auront, je me flatte, l'effet de rappeler à plusieurs, ce qu'ils ont peut-être perdu de vue depuis longtems. Si d'ailleurs, ces remarques ne suffisent pas pour donner une idée de ce qu'il est important de ne pas oublier dans les circonstances où nous nous trouvons, je m'efforcerai de traiter plus au long, ce qui me paraîtra le plus essentiel.

En attendant, agréez les remerciemens et civilités d'un

AU REDACTEUR DE L'ARGUS.
MONSIEUR,

Justice à tous. — Voilà ma devise.

Vous ne serez donc pas étonné que je vous prie d'insérer dans votre prochain numéro, ce que les notes que j'ai prises, m'ont mis en état de recueillir du DISCOURS prononcé sur le *hustings*, Mardi le 12

Septembre courant.—Ce ne sera pas autre chose que le squelette du

Discours prononcé par C. R. Ogden, Ecr. Solliciteur Général de la Province du Bas-Canada, à l'élection des Trois-Rivières, Mardi, 12 Sept. 1826.

Messieurs les Electeurs,

C'est aujourd'hui le jour de votre liberté, c'est aujourd'hui que vous allez choisir qui bon vous semblera, pour vous représenter au Parlement. Quoique je n'aie pas eu l'honneur de vous représenter la dernière fois que j'ai réclamé vos suffrages, néanmoins la conviction que mes services pendant dix ans, auraient sur vous l'effet de vous engager à m'accorder le même honneur, m'a induit à vous demander encore une fois de me choisir pour votre représentant. Mon absence, Messieurs, lors de la dernière élection, m'ayant privé de m'adresser à vous en personne, je crus devoir charger un de mes amis de le faire. Les efforts de ceux qui me soutenaient furent inutiles, et malgré cela jamais je ne perdis de vue vos intérêts. A peine eu-je appris qu'une mort prématurée, vous avait enlevé votre honorable membre Mr. Ranvozzé, je descendis immédiatement de Montréal dans la vue de m'assurer si vous m'éliriez encore. Je m'adressai à chacun de vous en particulier, et je puis le dire, je n'ai été refusé par personne, vous le savez tous.

Je crus dès lors mon élection certaine et je m'en retournai à Montréal où des affaires m'appelaient. A peine arrivé à Montréal je reçus avis d'un de mes amis ici, qu'une lettre était en circulation dans les Trois-Rivières, tendante à détruire mon caractère moral. Je descendis aussitôt, n'ayant rien de plus à cœur que de me justifier. Je fus ici le Samedi, le Dimanche et le Lundi, et c'est alors que je sus que l'on disait que j'étais endetté envers le gouvernement, en de larges sommes d'argent. En plein jour, Mardi, à 11 heures du matin, car moi je ne fais pas comme ces Messieurs, qui s'assemblent en cachette la nuit, je fais tout à découvert moi, ouvertement, tout le monde pouvait y venir, nous nous sommes assemblés, et là vous le savez, je réussis à me justifier de l'accusation infâme que l'on avait portée contre moi. Là je rencontrai mon adversaire Mr. Dumoulin. Comme je savais qu'il avait eu en sa possession une lettre que Mr. Neilson Imprimeur de Québec, membre de la Chambre d'Assemblée avait écrite et que M. Dumoulin aurait du avoir la délicatesse de ne pas montrer, j'exigeai de lui qu'il nous en donnât communication. Je vis donc que John Neilson, ce menteur de John Neilson, ce menteur public, cet homme qui veut bouleverser le gouvernement et détruire votre constitution, tramait le projet de me perdre,

s'entremêlait dans vos élections, et me rapportait *endellé* au gouvernement en une somme de plusieurs milles louis. J'écrivis aussitôt à ce *menteur* de se retracter. lui qui devait comme membre de la chambre d'assemblée, savoir que j'avais rendu mes comptes. Il a bien soin, Messieurs, lui de faire rendre compte aux autres par *items* et de faire passer les siens en *bloc*. Si la chambre n'a pas fait son devoir, c'est pas ma faute à moi. j'ai fait le mien moi. Le gouverneur et le conseil leur ont demandé assez souvent de régler tous ces comptes là, mais ils s'y sont toujours refusés, et ils ont bien leurs vues de laisser trainer mon nom d'année en année sur leurs journaux. Mais si j'ai le bonheur de sortir victorieux de cette lutte et que je rentre dans la chambre, je le ferai trembler ce Neilson, et l'on verra si je suis endetté envers la Province; chacun son tour, il rendra les siens aussi lui.

Mercredi se tint une assemblée chez M^{me} Johnson où vous avez été requis de vous trouver. Il y était Monsieur, (montrant Mr. Dumoulin) ah! voyez, il est encore tout blême, il est malade je crois, il avait besoin de deux médecins pour le soutenir en venant au Poll. Il y était aussi, ce petit Monsieur (montrant Mr. Mondelet) ce grand homme, il n'a pas encore six pieds, j'ai l'honneur de vous l'introduire, messieurs, tenez le voila, il me regarde je crois, avec ses yeux croches, dame je sais pas, quand il veut regarder quelqu'un, il tourne la tête d'un autre côté. (Mr. Mondelet s'approchant de Mr. Ogden, le fixe et lui dit, "tenez voyez si je vous regarde, je vous regarde, je vous regarderai encore bien mieux tout à l'heure.") Vous connaissez tous Messieurs, qu'à cette dernière assemblée, je me suis justifié, vous savez que j'ai convaincu de fausseté les rapports qu'on avait fait circuler contre moi et que je vous ai montré une lettre de l'autorité la plus haute, le secrétaire du gouverneur, par laquelle je me trouve entièrement déchargé de ces comptes. Malgré cette preuve peu équivoque, l'on a vu un écrit dans la Gazette, l'Argus, un petit papier écrit par ce grand homme, pour surprendre le public (montrant un numéro de l'Argus contenant une communication signée un *Spectateur*.) Vous allez me dire (s'adressant à Mr. Mondelet) si c'est vous qui êtes l'auteur de cet écrit, (montrant l'écrit) signé un *Spectateur*? (Sur réponse affirmative de la part de Mr. Mondelet) Ah! je le tiens, nous le tenons, Messieurs, ce *Spectateur* qui voit pas clair, cet homme qui traite le caractère de bagatelle (lisant l'écrit) Ah! oui, c'est une bagatelle telle peut-être bien pour lui, qui n'en a pas, s'il en aurait fait lui, tenez je veux pas le dire, mais vous le savez bien..... vous allez voir, c'est un *menteur* ce petit Monsieur (pas plus menteur que vous, nous verrons toute à l'heure lui répond avec feu Mr. Mondelet.) Vous voyez Messieurs par tout cela qu'il y avait un parti formé contre moi à Montréal et à Québec, pour m'empêcher d'entrer à la Chambre, car ils me craignent tous à la Chambre, tout ce parti là. Ils disent que ce Mr. Ogden, a une *gueule de fer* parce que je leur ai dit la vérité. J'en vois un là, de ce parti là, il est devant moi, c'est un médecin, Messieurs, de Montréal, il appartient lui aussi à la clique. Je pourrais bien vous en dire des choses de lui, il se mêle de donner des diners aussi, le jour de la St Patrice pour se faire aimer des Irlandais. Mais il a oublié dans les *toasts* qu'il a proposés, de boire à la santé du Roi et du Gouverneur. Y a t il un Irlandais qui ait jamais oublié de boire à la santé de son Roi, sûrement que cet homme là (le Roi) le méritait bien pourtant? Il a été aussi président à un autre dîner où il a bu à la santé de *notre bien aimé le lieutenant gouverneur*; mais ils ont proposé la santé du *gouverneur-en-chef*, tout simplement. Voila ce que c'est que cette clique de Montréal! Son beau frère N. B. Doucet que vous connaissez bien et qui n'appartient pas à cette clique là, m'a dit à moi bien des choses de lui; il m'a dit que Mr le Medecin avait entretenu des correspondances aux Trois Rivières, pour me faire perdre mon élection. Il

m'a dit aussi que tous les membres de la clique n'avaient rien donné pour la bâtisse de la grande Eglise de Montréal, l'ornement de toute l'Amérique du Nord, et pour laquelle tous les anglais se sont fait un devoir de souscrire, mais qu'ils avaient bien trouvé de l'argent pour aller planter une autre Eglise là bas dans les champs, pour l'Evêque le Telmesse. Mr. Jacques Viger, (Monr. le Jacobin,) il donne des diners aussi lui; il est intéressé à ce que cette Eglise soit sur le terrain de son cousin Denis Viger, afin de concéder des emplacements. Le père du petit Monsieur s'en est mêlé aussi lui, Mr Mondelet, il a laissé le Séminaire, cette maison si respectable, pour suivre ce parti là. Il y en a bien d'autres encore, Mr Paquin l'orateur de la Chambre d'Assemblée en est un. Tout ce parti là Messieurs, conspire contre moi et a député Mr. le Medecin de Montréal. A peine a-t-il arrivé, que vous avez vu la Proclamation. Il y en a un autre Docteur qui doit venir aujourd'hui de Québec, c'est le Docteur Labrie, cependant il n'est pas encore arrivé, car je ne le vois pas. Mr. Berthelot est arrivé lui, votre Représentant. Qu'ont ils à faire avec vos Elections ces Messieurs? N'êtes vous pas offensés de les voir se mêler de vos intérêts? Si vous aliez chez eux vous mêler de leurs élections; ils vous mettraient à la porte, ces messieurs. Mais laissons les faire, il faut espérer qu'ils n'y gagneront pas grand chose, et que votre conduite leur prouvera que vous pouvez conduire vos élections.

Quand aux grandes raisons, les raisons majeures, comme on les appelle, ils en ont trois, 1^o. l'Union. Ah messieurs! il est toujours tems de revenir sur ce pas. Oui j'ai été pour l'union, mais je croyais que ça ne pouvait faire aucun mal, et je vous assure que ça n'en pouvait faire aucun et s'il en était encore question je serais contre cette union. D'ailleurs si j'ai été pour l'union, Mr Dumoulin que voici (montrant Mr. Dumoulin) mon adversaire, a voté pour moi il y a deux ans. En outre, l'union n'aurait pas été autre chose que la réunion des législatures du Haut et du Bas Canada et qui auraient fait des lois pour l'amélioration des deux Provinces, mais la question est morte.

On me reproche d'être *indispensablement* attaché au Gouvernement. Si c'est un crime d'être attaché au Gouvernement, je plaide coupable, Messieurs! Quel est celui d'entre vous, messieurs, qui n'est pas attaché à son Gouvernement? Est-ce là une raison messieurs, puisque vous m'avez déjà élu lorsque j'étais Conseiller du Roi? D'ailleurs, Messieurs, ne savez vous pas que Mr Unia, le ci-devant Procureur Général a été élu à Soré? A présent, messieurs, je vais vous faire voir la contradiction qu'il y a entre la politique de monsieur D. B. Viger et celle du petit monsieur Ce monsieur Viger, au nom de la Chambre, a un diner que donnait à Québec, Mr l'Orateur, et ce diner a été mis dans la Gazette de John Neilson, je l'ai à la main, proposa la santé du Procureur Général, en disant que la Chambre regrettaient qu'il y fut entré tard, et qu'il en fut sorti si tôt! Je ne demeure pas ici, me dit-on! Eh messieurs! Vous avez élu Mr Berthelot, il demeure à Québec. Mr Viger, Mr Quelnel sont pour le comté de Kent. Mr Cavillier, encanteur de Huntingdon; Mr Bourdages n'a pas pu l'être dans son endroit, mais il l'a été cependant dans le grand comté de Buckingham; Mr Quirouet ne demeure pas à l'île d'Orléans; Mr Blanchet a été élu au comté d'Hertford, il demeure à Québec aussi lui. Il y en a un ici un petit Docteur, Blanchet, je le voit le misérable, le voila là devant moi (montrant du doigt le Docteur Talbot, qui lui crie "pas plus misérable que vous, misérable vous-même!")

A présent, messieurs, j'ai à vous parler du monsieur qui m'oppose. Il se dit indépendant. L'était-il avant son célèbre mariage? L'est-il actuellement, puisqu'il poursuit pour quinze chelins? Je tiens dans mes mains, une liste, des listes de poursuites et à la grande et à la petite Cour, qu'il a été obligé de faire, pour assurer son indépendance. Est-ce là une indépendance, que vous devez rechercher, lorsqu'elle est acquise en mettant les gens sur la paille? Parcourons cette liste messieurs, je m'en vais vous la lire (lisant un *item* incorrect que Mr. Dumoulin dit être faux) Ah c'est une erreur, monsieur est Avocat; c'est une petite exception *peremptoire* perpétuelle en droit qu'il a fait là! la liste est peut-être mal faite! (mentionnant pour la troisième fois un nommé Laliberté, locataire de Mr Dumoulin.) Quoi encore vous Laliberté! (c'est Laliberté qui sans doute en était prévenu, cria, j'ai mon reçu, le voila, l'élevant bien haut avec ses deux mains.) Vous savez messieurs, que j'ai pratiqué bien des années parmi vous, et jamais, jamais je n'ai poursuivi qui que ce soit. (altercations entre Monsieur Dumoulin et monsieur Ogden, Mr. D. disant que Mr. O. avait poursuivi un homme de St Grégoire du nom de Labarre, ce dont monsieur O. convient.)

Mais moi, messieurs, je vous ai fait bâtir une pri-

son, une Cour de Justice, j'ai maintenu les droits et conservé l'honneur du Barreau, je me suis opposé fortement et avec succès à la tyrannie que voulait exercer le Juge Bedard, je l'ai accusé à la chambre, je vous ai fait voir que le juge doit respecter le barreau, s'il veut que le barreau le respecte. Sur le Banc, messieurs, un Juge représente Sa Majesté, mais quand il agit contre la loi, il n'est pas plus que le ramoneur et il est sujet à la loi comme le ramoneur. Je vous ai fait avoir des termes à la Grand Cour, j'ai procuré les moyens de faire pratiquer la vaccine dans ce pays ci.

Je crois vous avoir parlé, messieurs, de tout ce qui peut être essentiel dans ce cas ci. Je vous ai fait voir la conduite que l'on a tenue à mon égard, maintenant je n'ai plus qu'à vous prier de nouveau de m'accorder vos suffrages et je vous assure que je ferai tout en moi pour vous faire du bien. Vive la constitution.

S'ADRESSANT A SES ELECTEURS ANGLAIS:
Now my friends, we are on board of the good ship CONSTITUTION, (tenant un des poteaux du *hustings* que M O, dans son enthousiasme marin, prenait sans doute pour un mat de son vaisseau!) She is under full sail. We have the whole crew on board, we have the captain, the pilot; there's nothing wanting, we have the cook, (montrant Mr. Mondelet) we have a doctor on board, but he does not belong to our ship, he belongs to another ship, called the Democrat which is aground at Montreal. Stick to it, my friends, and we shall get safe into harbour, &c.

JE demande grâce à mes lecteurs, je suis persuadé qu'après avoir lu ces diatribes d'un genre si bas et si détestable, ils me pardonneront de bon cœur, de n'avoir mis en lumière que le squelette de ce corps majestueux, de ce superbe morceau d'éloquence et d'égance.

Après-cela, à quoi, ne peut-on pas s'attendre! Dites le, lecteurs, sans crainte,

O tempora! O mores! — O tems! O meurs!

Je le dis avec vous, en me souscrivant, jusqu'à nouvel ordre, UN ANTI-CHARLATAN.

Du Spectateur Canadien, de Montréal.

La Gazette de Montréal de jeudi, annoncée avec beaucoup de plaisir, que C.R. Ogden, Solliciteur général de cette province, a été élu membre de l'assemblée pour le bourg des Trois Rivières, à une majorité de 153 votes, contre 102 donnés à Mr. Dumoulin, son antagoniste. Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Dumoulin, même de renommée, mais nous savons que quand on a voulu présenter Mr. Ogden comme candidat ici, à la dernière élection (en 1824) on n'a pu lui procurer qu'une douzaine de voix, et nous croyons qu'on n'a guères mieux réussi alors aux Trois Rivières. Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir comment l'éditeur de la Gazette s'émancipe à l'occasion de ce petit triomphe du parti Anti-Canadien. — Enfin, dit-il, les électeurs des Trois-Rivières en renouant leurs liaisons avec Mr. Ogden, comme leur représentant, ont à la fois témoigné le cas qu'ils font de ses talents et son esprit public, et montré qu'ils veulent être amis de toutes les mesures propres à promouvoir le bien-être et la prospérité de cette province. Encore quelques représentants comme Mr. Ogden, et la cause de la vérité et du gouvernement constitutionnel est gagnée. Encore quelques membres semblables dans l'Assemblée, et l'esprit de parti et de faction pourra cacher sa tête gorgonienne, et s'abandonner à l'inquiétude et au désespoir qui doivent être tôt ou tard le partage d'une autorité usurpée. Encore quelques membres semblables, et cette *matheuseuse* province, jusqu'à présent un objet de dérision par la plus froide apathie pour tous les arts de la civilisation, pourra encore lever la tête, et de la dernière qu'elle est, devenir la première des possessions de la Grande-Bretagne.

Risum tenuatis amici? Plusieurs douteront sans doute, que ce langage soit celui de la civilisation dont parle l'auteur; mais si ce langage, quel qu'il soit, est le fruit d'un petit triomphe, que deviendrait il, dans les mêmes bouches, si le triomphe était plus grand? Il est plus aisé de le concevoir que de le peindre; car au contraire de la maxime romaine,

Parcere subjectis et debellare superbos, celle de nos adversaires politiques semble être: —

Ramper au pieds des forts, fouler aux pieds les faibles, Cajoler les vainqueurs, outrager les vaincus.

Au reste, il ne s'agit pas ici directement de l'élection de Mr. Ogden, qui nous regarde bien moins qu'elle ne regardait les électeurs des Trois-Rivières, mais de l'occasion qu'en a pris la Gazette de Montréal de tomber dans un excès de louanges d'un côté et d'injures de l'autre, qui ne peut-être que l'objet de la réprobation et de la risée de tout ce qu'il y a d'hommes modérés, raisonnables, nous dirions presque civilisés, dans la province.

L'ARGUS.

MERCREDI, LE 20 SEPTEMBRE, 1826.

RIEN ne nous aurait flatté d'avantage que de rendre compte Mercredi dernier, des causes qui agissaient le plus puissamment avant, durant et après l'élection; rien n'aurait été plus à propos que d'instruire immédiatement le public sur les effets divers qu'avait produit la complication tout-à-fait singulière des forces qui remuaient la machine entière. Mais chacun le sait, ce ne fut que mercredi après midi que se termina l'élection, et l'on se persuadera aisément qu'il était un peu difficile de réaliser en si peu de temps les idées nombreuses qui se présentaient, et qu'il l'était encore d'avantage, d'astreindre au travail ce jour-là, l'Éditeur et l'imprimeur qui ne manquaient pas de se laisser aller au courant qui entraînait dans des directions contraires, tous ceux que l'intérêt commun avait rassemblés. Ce ne fut donc que Jeudi matin qu'il nous fut possible de publier un petit supplément, et nous osons nous persuader que chacun de nos abonnés nous accorderont un peu d'indulgence que les circonstances semblent nous garantir de leur part, surtout lorsqu'ils se rappelleront que la semaine qui a précédé l'élection, nous avons fait paraître deux numéros.

Ce fut donc le Mardi, 12 du courant, à 9 heures du matin, que Monsr de Tonnancon, l'officier Rapporteur lut le *Writ*, la Loi, &c. Messieurs Ogden, Dumoulin, Vézina et Mondelét étaient sur le *hustings*. M. Ogden prononça avec toute la chaleur possible le discours dont nos lecteurs pourront voir la substance dans cette feuille. Nous ne devons pas comme Éditeur taire ici nos sentimens. Nous ne croyons pas que le ton tout à fait commun et vulgaire sur lequel ce Monsieur débita sa harangue, convint beaucoup dans une telle occasion. Lorsqu'un homme se présente devant un public pour réclamer des suffrages, il ne doit certainement pas faire du *hustings* une halle qui lui serve d'azile pour en lancer contre les uns et les autres, des traits émoussés et grossiers, qui annoncent que celui qui en fait usage est ou trop peu instruit pour mieux agir, ou trop sardonique, pour se modérer au point de se renfermer dans les bornes de la décence. Quel pourrait être le but de ce Mr. en injuriant et les présens et les absens? Quelles pouvaient être les vues de ce grand homme qui est le Solliciteur Général du Bas Canada? Était-ce de se montrer à découvert? Était-ce de profiter de ce moment pour assouvir la rage qu'il paraît avoir pour un parti, comme il le dit, qui veut la ruine du pays? Était-ce pour fatiguer les esprits au point de les empêcher de goûter de bonnes raisons? Était-ce pour suppléer à une absence de raisons légitimes? Était-ce enfin pour provoquer ses adversaires au point de les empêcher de parler avec cette modération qui doit caractériser l'homme public, et qui le distingue si peu? Ce sont autant de questions qui, nous l'espérons, recevront de la part de ceux qui voudront bien le faire, la solution que l'état des choses et la nature des circonstances, données certaines, dicteront à ceux qui se livreront un instant à ces combinaisons politiques. Quant à nous, prenant pour moyen de raisonnement, les choses mêmes, nous pensons que cette manière qu'a employée le Solliciteur général de haranguer le peuple, ne convenait ni à l'importance du sujet, ni à la situation qu'occupe ce Monsieur. Il ne s'agit que d'entendre tant soit peu les usages sociaux, pour se convaincre que les citoyens d'une ville ne doivent pas être les victimes d'un orateur qui croit faire preuve de grands talens oratoires et d'esprit; en se permettant des expressions triviales, et des expressions indignes d'un auditoire aussi respectable.

Mr. Dumoulin, après avoir exposé laconiquement mais posément et avec cette déférence pour le public, qui sied à un homme qui vient réclamer le soutien d'un peuple, les devoirs

des Représentans et les droits des constituans entra dans les raisons qui devaient convaincre les électeurs de la nécessité de faire choix d'un autre homme que son adversaire. Sans insister beaucoup sur les avantages que lui donnaient sur M. Ogden, et son état et sa résidence au milieu de ses consitoyens, il appuya néanmoins assez pour faire sentir les conséquences qui devaient résulter par rapport à la ville des Trois Rivières, surtout du choix que l'on ferait de Mr. Ogden. Passant ensuite à l'Union, il fit voir que Mr. O. en suivant la mesure qu'il avait proposée à la Chambre, n'aurait pas rempli les vœux de ses constituans. S'attachant ensuite à la situation de M. O. il fit sentir les inconvéniens qui en pourraient résulter. Il lui fallut répondre aux injures que son adversaire avait eu l'illibéralité de vomir contre lui, mais il le fit, comme tous les auditeurs l'ont entendu, avec cette réserve qui convient à l'homme qui connaît la différence qu'il y a entre une assemblée et une halle, &c.

Pour des raisons bien connues, qu'il nous suffira de dire ici que Mr. Mondelét s'est vu obligé de répondre les insultes dignes de celui qui lui avait fait, par des armes à peu près semblables, mais maniées, comme tous le savent, avec moins de brutalité que son adversaire ne l'avait fait. Il donna ensuite les raisons qui devaient agir sur les électeurs pour les faire considérer comme majeures les trois principales objections que l'on faisait contre Mr. Ogden. &c.

Mr. Vézina prononça ensuite un discours qui coulait véritablement comme du miel et si bien, qu'on aurait pu s'y méprendre, si l'on n'avait pas vu qu'il n'y avait rien de tel pour applanir la langue, que la friction douce de la Robe de Soie. Après avoir assuré le public qu'il n'était d'aucun parti, il s'appliqua beaucoup à vouloir convaincre l'auditoire que la robe de soie ne change que le costume et non pas les sentimens. Il assura les auditeurs, qu'il ne reconnaît plus la ville des Trois Rivières si elle se comportait en cette occasion autrement qu'elle ne l'avait fait dans le grand nombre d'années qu'il y avait demeuré. Il nous rapporta ensuite les conversations qu'il avait eues avec M. Viger au Parlement, lors de la fameuse question des Juges, et après nous avoir humblement assuré que M. Papinrau et M. Viger ne l'avaient jamais mené par le nez, il crut devoir nous faire sentir la liaison qu'il y avait entre le commencement et la fin de son discours, et après nous avoir répété qu'il n'était d'aucun parti, il invita les électeurs à suivre son exemple en votant pour Mr. Ogden.

Les discours finis, l'on procéda à prendre les votes et le *Poll* se tint ce jour-là, jusqu'à 5 heures du soir. L'état des suffrages offrit alors une majorité de 13 en faveur de Mr. Ogden, quoique ce Mr. observait alors qu'il avait une majorité de 19.

Ce serait peut-être ici le lieu de remarquer que M. Dumoulin, la veille de l'élection, sentant de concert avec ses amis et soutiens, de quelle importance il était pour le maintien et la conservation de la liberté des électeurs, de s'opposer au désir qu'avaient manifesté l'officier rapporteur et autres personnes, de conduire et de ranger sur la place d'élection, les Connétables armés de leur bâtons, fit protester contre l'illégalité de cette mesure, en sorte que l'ordre qu'avaient pris les Connétables de se tenir sous les armes auprès du *hustings*, ne fut pas suivi le lendemain de l'exécution qu'on avait projetée, et ce ne fut que dans le cas de tumulte, que Mr. l'officier rapporteur Dinter passa l'autorité que lui donne la XXIXe. clause du Statut, de se faire aider, &c.

Le lendemain à 9 heures A. M. l'officier rapporteur fit l'ouverture du *Poll*, et ce ne fut que vers midi et demi que Mr. Dumoulin s'apercevant que Mr. Ogden avait une majorité, eut de son devoir de s'abstenir de produire encore un certain nombre de votes, prévoyant qu'il n'atteindrait pas au même nombre que son adversaire. Par prudence, pour éviter les excès, aux quels des esprits montés auraient pu se porter, M. Dumoulin entra, d'après l'avis de ses amis et des notables de son parti, sur le livre de *poll*, une objection générale, qui du consentement par écrit de Mr. Ogden, aura, si les circonstances l'exigent, les mêmes effets qu'un protest par deux notaires, qu'aurait fait faire, M. Dumoulin, contre l'illégalité de l'élection tout tous rapport, n'est-il pas jugé à propos de s'en abstenir pour les raisons que nous venons de donner, et d'attendre la décision de l'Éditeur.

Il est bon que le public sache, qu'un grand nombre de votes ont été sujets à objections, et qu'avantage en pourra être pris en temps et lieu, si les personnes qui le peuvent faire le jugent à propos. Nous devons aussi mentionner que la chaleur de l'Éditeur qui se faisait remarquer, au commencement de l'élection, et que n'avait pas contribué à calmer le discours furieux de M. Ogden, faisait appréhender des résul-

tais pires que ceux dont nous avons été et de moins. Mr. Dumoulin accompagné d'un nombre respectable de notables, fut reconduit chez lui; il se rendit à l'élection avec joie et courage, que la perte d'une victoire est souvent l'effet du HASARD et de CAUSES qui ne font rejallir aucun blâme sur ceux qui combattent avec honneur et intrépidité!

Mr. Ogden reçut ensuite les honneurs du triomphe que lui décernèrent ses électeurs en le promenant par toutes les rues de cette ville, le portant sur les épaules, faisant des pauses à la porte de chacun de ses électeurs, faisant entendre les airs de leurs cris joyeux. La procession triomphale et électorale finie, le cortège reconduisit celui qui en était l'objet, chez M. HART, où plusieurs de ses amis le félicitèrent joyeusement, sans doute sur son bonheur.

Nous sommes entré dans beaucoup de détails, mais nous ne sommes pas sans savoir qu'ils intéresseront un grand nombre de lecteurs qui n'ont pas eu occasion de les connaître. Une élection telle que la dernière, sur les résultats de laquelle chacun, à l'exception de peu, paraît avoir pris un grand intérêt, nous semble devoir piquer la curiosité de tous. Il n'est pas besoin de dire que nos prochains numéros offriront aux lecteurs d'autres espèces de particularités. A mesure que le temps et la vérité leveront le voile que les trames clandestines et les menées mystérieuses ont répandu sur la vaste étendue des *TCURS* d'élection, nous serons les échos fidèles des accents plaintifs sans doute, dont la vérité outragée percera le cœur des *FOUR* qui ont fait naître d'en être les partisans dissimulés.

L'abondance de matière, nous prive du plaisir que nous aurions éprouvé, en mettant sous les yeux des lecteurs, quelques remarques sur la manière dont se conduisent les élections en Angleterre. Ce sujet si intéressant sera un peu développé dans notre prochain numéro; et nous saurons en même temps l'occasion de parler de l'élection du Lord Nugent pour Aylesbury, dont les détails devraient servir de préceptes à ceux qui ont recours, pour parvenir à leurs fins, à des moyens un peu moins honorables, que ceux dont se sont servis ces électeurs si respectables, les soutiens du Lord Nugent.

Nous publions dans ce No. la substance du Discours de M. Ogden, qui nous a été communiqué par un de nos correspondans. Il peut se faire qu'il y ait eu beaucoup de choses d'omises, mais au moins nous croyons que ce fragment ne s'écarte pas de la vérité. Quant à nous, nous laissons au public d'apprécier les talens en tous genres de l'orateur, par l'échantillon de son chef-d'œuvre, d'éloquence, d'autant plus admirable qu'il paraît être le fruit d'un travail opiniâtre et de considérations bien mûries; ce qui, bien entendu, ne veut pas dire, que tout fruit mûr soit bon.

Aux Libres et Indépendans Electeurs de la Ville des Trois-Rivières.

MESSIEURS,

JE croirais manquer à un des plus grands devoirs, celui de la reconnaissance, si je ne profitais de cette voie publique, pour faire mes plus sincères remerciemens à ceux d'entre vous qui m'avez accordé vos généreux suffrages, à la dernière élection qui a eu lieu le Mardi et Mercredi dernier. Quoiqu'il m'en ait pas réussi, je vous assure, Messieurs, que je m'estime extrêmement honoré de la respectabilité et de l'indépendance de mes fidèles supports en cette occasion. Soyez assurés que je n'oublierai jamais une telle marque de confiance et que je ne négligerai aucun moyen de vous témoigner ma gratitude si jamais il devient en mon pouvoir de le faire. Je ne dois pas passer sous silence la conduite libérale d'une certaine partie des supports de Mr. Ogden, je leur en fais mes remerciemens, ne pouvant autrement soutenir ce Monsieur, sans travailler directement contre moi.

Je me réserve dans une adresse particulière de faire les remerciemens mérités à la Société de TROMPEURS, GARÇONS ETTES & C^o. qui malheureusement s'est mise au jour d'une manière alarmante en cette élection, surtout dans des caractères qui auraient du montrer le bon exemple à cette ville entière; mais point de fiel en cette adresse, que la reconnaissance seule y trouve sa place. Veuillez en outre une fois, Messieurs, vous à qui cette lettre s'adresse, recevoir mes sentimens de gratitude les plus profonds, et me croire pour la vie,

Votre très-Obéissant,
Et Très-Dévoûé Serviteur,
P. B. DUMOULIN.
Trois-Rivières, 15 Sept. 1826.

VARIÉTÉS.

POESIE.

L'Hermine, le Castor et le Sanglier.

FABLE.

UNE hermine, un castor, un jeune sanglier,
Cadets de leur famille, et partant sans fortune,
Dans l'espoir d'en acquérir une,
Quittèrent leur forêt, leur étang, leur hallier.
Après un long voyage, après mainte aventure,
Ils arrivent dans un pays
Où s'offrent à leurs yeux ravés
Tous les trésors de la nature,
Des prés, des eaux, des bois, des vergers pleins de fruit,
Nos pèlerins, voyant cette terre chérie,
Eprouvent les mêmes transports
Qu'Enée et ses Troyens en découvrant les bords
Du royaume de Lavinie;
Mais ce riche pays était de toutes parts
Entouré d'un marais de bourbe,
Où des serpens et des lézards
Se jouait l'effroyable tourbe.
Il fallait le passer, et nos trois voyageurs
S'arrêtent sur le bord, étonnés et rêveurs.
L'hermine la première avance un peu la patte;
Elle la retire aussitôt,
En arrière elle fait un saut,
En disant: Mes amis, fuyons en grande hâte;
Ce lieu, tout beau qu'il est, ne peut nous convenir:
Pour arriver là bas il faudrait se salir;
Et moi, je suis si délicate,
Qu'une tache me fait mourir.
Ma sœur, dit le castor, un peu de patience;
On peut, sans se tâcher, quelquefois réussir:
Il faut alors du tems et de l'intelligence:
Nous avons tous cela: pour moi, qui suis maçon,
Je vais en quinze jours vous bâtir un beau pont
Sur lequel nous pourrons, sans craindre les morsures
De ces vilains serpens, sans gêner nos fourrures,
Arriver au milieu de ce charmant vallon.
Quinze jours! ce terme est bien long,
Répond le sanglier: moi, j'y serai plus vite:
Vous allez voir comment. En prononçant ces mots,
Le voilà qui se précipite
Au plus fort du bourbier, s'y plonge jusqu'au dos,
A travers les serpens, les lézards, les crapauds;
Marche, pousse à son but, arrive plein de boue,
Et là, tandis qu'il se secoue,
Jetant à ses amis un regard de dédain,
Apprenez, leur dit-il, comme on fait son chemin.

TABLEAU DE L'AUTOMNE.

QUAND la vierge brillante cesse de pré-
sider aux beaux jours, et que la balance
les pèse dans ses bassins égaux, le ciel n'a
plus cette splendeur enflammée que lui
donnait l'impitoyable été. Un azur plus
serein, animé par la teinte dorée d'une lu-
mière plus pure, enveloppe le riant séjour
de l'homme. Le soleil a tempéré l'ardeur
de ses rayons; souvent il luit à travers les
nuées transparentes, et sa clarté voilée a-
joute un nouveau charme à la paix pro-
fonde qui règne dans les airs. Sur la terre,
les épis restent courbés par la pesanteur
du grain, et les moissons rembrunies of-
frent en silence leurs immenses trésors.
On ne voit point leurs ondes légères se for-
mer au souffle d'un seul zéphir; et c'est
partout le calme heureux de l'abondance.
Enfin l'air s'affaisse sous son poids; la
brise s'élève; le manteau des cieux se dé-
chire, et les nuages volent en flocons épars
sous la voûte éthérée. Tantôt l'astre é-
blouissant du jour dore rapidement toute
la plaine; tantôt elle est noircie çà et là
par l'ombre des nuées fugitives; et le
cœur s'épanouit quand l'œil suit cette mar-
queterie mobile sur toute l'étendue de l'o-
céan de blé qui semble rouler dans la cam-
pagne. C'est à toi qu'elle est due, cette
vaste abondance, puissante et sévère in-
dustrie. Aussitôt qu'on voit

le premier rayon de la lumière trembler à
l'horizon, et que le matin étend insensible-
ment le jour dans les plaines du ciel, les
moissonneurs arrivent en foule et se ran-
gent avec ordre devant les trésors que
leur livre l'automne. Chacun se place
près de la beauté qu'il aime, pour prendre
la part la plus pénible de la tâche com-
mune, pour adoucir par mille tendres soins
le travail qu'il ne peut lui épargner. Ils
se baissent tous à la fois; les gerbes se
forment et grossissent, tandis que les bons
mots, le conte plaisant, la raillerie rustique
volent de bouche en bouche, amusent sans
offenser, et trompent la longueur du tems
et la chaleur du jour. Le maître vigilant
suit la troupe infatigable, entasse les ger-
bes pesantes, promène souvent ses regards
sur sa vaste récolte, et sent son cœur palpi-
ter de joie et d'espérance. Bientôt les gla-
neurs se répandent sur le champ dépouil-
lé. Quelques épis, puis encore quelques
épis forment lentement leur chétive mois-
son. Riche agriculteur, ne soit pas trop
avare; dérobe à tes gerbes enflées une
poignée libérale, et laisse tomber pour le
pauvre ce larcin charitable. Considère,
ah! considère avec reconnaissance quelle
est pour toi la bonté du dieu des moissons,
qui verse l'abondance sur les champs favo-
risés, tandis que tes frères infortunés vol-
igent autour de toi comme les oiseaux du
ciel, pour demander leur modeste part de
ces riches présens! songe aux vicissitudes
du sort, songe qu'un jour peut-être tes
enfants mendieront eux-mêmes la faible
portion que tu donnes aujourd'hui avec tant
de regret!
De ces rians côteaux, de ces champs ani-
més par le tumulte du travail et de la joie,
allons errer gaiement dans le dédale im-
mense des jardins de l'automne; allons
respirer les parfums vivifiants des beaux
fruits qui chargent le verger. Frappés
des rayons du soleil, agités par le souffle
de la brise, ces trésors quittent la branche
courbée, et roulent sur le gazon. Voyez
avec quelle douce profusion la douce la-
mille des poires s'est répandue autour de
nous; quelle étonnante variété dans leurs
sucs savoureux, préparés par la main sa-
vante de la nature! Les feux tempérés du
soleil, l'air, la terre et l'eau: voilà les élé-
mens dont elle compose les mélanges tou-
jours divers et toujours excellens. C'est
ainsi qu'elle arrondit les pommes innom-
brables que l'année libérale attache à ces
rameaux pourprés; elles tombent sans ces-
se pendant la fraîcheur de la nuit, et leur
récolte odorante s'élève de toute part en
énormes monceaux. Un jus frais, spirituel,
eux, actifs, a rempli tous leurs pores, et
va bientôt donner au cidre pétillant la
pointe qui pique et flatte le palais altéré.
Dirigeons un moment le vol rapide de
l'imagination vers ces terres vigoureuses
où, vivifié par une chaleur puissante, le
vignoble enfle sous un ciel pur son éclat-
tante parure, s'étend dans les vallons, et
monte jusqu'au sommet des montagnes: il
se pénètre, il s'abreuve des feux du jour
au milieu des rocs brûlans qui les réver-
berent, et augmentent leur activité. Les
pampres plie sous leur doux fardeau: les
grappes à demi cachées sous les feuilles
brûlent des couleurs du rubis, ou brillent
comme l'opale transparente. La rosée fé-
conde a laissé sur leurs globules légère-

ment blanchis l'empreinte de la maturité,
et le soleil vient de donner aux sucx exquis
dont elles sont gonflées la dernière touche
de perfection. Les jeunes gens et les
beautés du village s'avancent en dansant
dans la plaine: leur vive allégresse annonce
les plaisirs de la vendange. Chacun s'em-
presse de cueillir pour ce qu'il aime le plus
beau des présens de l'automne. De toutes
parts les raisins s'amoncellent: le robuste
vigneron les écrase; le jus écumeux coule
à grands flots dans toute la contrée, fer-
mente, mûrit par degrés, circule ensuite
chez les peuples éloignés et dans tous les
climats; la joie voit rire dans sa coupe le
généreux bordeaux, le bourgogne moel-
leux et parfumé, le champagne vif et gai
comme l'esprit qu'il donne.

THOMPSON.

Duel.—Un officier anglais, d'une bra-
voure éprouvée, fut appelé en duel par un
officier écossais, pour quelque insulte à la
nation de celui-ci; arrivé sur le champ de
bataille, l'Anglais demande à l'autre pour
quel sujet ils allaient se battre: "c'est, ré-
pondit l'Écossais, pour mon honneur et
celui de mon pays." Non, reprit l'Anglais,
c'est pour ce bout de corde (et il en tira
une en même tems de sa poche,) qui at-
tend celui de nous deux qui tuera l'autre;
allons, Monsieur, l'épée à la main." Cette
observation si juste eut sur l'Écossais un
si puissant effet, qu'au lieu de tirer l'épée,
il sauta au cou de son antagoniste. Ces
deux hommes braves, envisageant le duel
sous son vrai point de vue, conservèrent
leur sang pour le service de leur patrie.

LIBERTÉ.

L'homme le plus obscur aime la liberté.
L'esprit de liberté qui régnait à Rome
était un amour dominant pour la patrie, qui
sortant des règles ordinaires qui caracté-
risent les crimes et les vertus, n'écouait
que lui seul, et ne connaissait ni citoyen,
ni ami, ni bienfaiteur, ni père. La vertu
semblait s'oublier pour se surpasser elle-
même; et l'action qu'on ne pouvait approu-
ver, parce qu'elle était atroce, était admi-
rée comme divine. MONTESQUIEU.
Le peuple ne goûte de la liberté, comme
des liqueurs fortes, que pour s'enivrer et
devenir furieux. RIVAROL.

AVERTISSEMENTS.

A V I S.

L. E. Soussigné prend la liberté de prévenir les
Dames et Messieurs des Trois Rivières, et des
environs qu'il continue à exécuter la RELIURE, dans
toutes ses branches, et d'après de nouveaux princi-
pes; c'est pourquoi il prie les personnes qui auraient
des Brochures, Pamphlets, ou Journaux, &c. à faire
relier, ou de vieux livres à faire réparer, de vouloir
bien les envoyer à cette Imprimerie, où ils seront reliés
et arrangés avec solidité et élégance.
Les ordres de la campagne seront reçus avec
reconnaissance et ponctuellement exécutés, et les
prix seront très-modérés.
LUDGER DUVERNAY.
Trois-Rivières, 30 Août, 1826.

M. PIERRE-GOUIN, informe le public
et particulièrement Messieurs les voyageurs, qu'ayant
obtenue une licence de Traversier, il s'est pourvu
d'un nombre suffisant de Bons Bateaux, Canots et de
Berges légères et sûres pour Traverser, de cette ville
à l'autre côté, toutes personnes qui voudront bien se
présenter chez lui pour cet effet. Il espère, par son
activité, et le soins qu'il portera aux voyageurs et à
leur bagage, mériter une partie de la faveur publique.
Trois-Rivières, 29 Août, 1826.